

le sieur de Lalive de la Briche, introducteur des ambassadeurs. Le même jour, le sieur Storer, ministre plénipotentiaire de la cour de Londres, eut pareillement une audience particuliere de Leurs Majestés & de la famille royale dont il prit congé; il y fut conduit par le même introducteur.

La grande promotion militaire, à laquelle l'on s'attendoit, a enfin eu lieu; & les lettres du ministre à tous les officiers, qui y ont été compris, ont été envoyées mardi dernier. Le nombre des nouveaux lieutenants-généraux est de soixante-deux, celui des maréchaux de camp & des brigadiers à proportion. Comme il est plus que difficile de contenter deux mille personnes, lorsqu'on n'en peut favoriser que deux ou trois cents, l'on s'attendoit d'avance, que cette promotion donneroit lieu à beaucoup de réclamations. En effet elles sont en grand nombre: mais le ministre, qui y étoit préparé, ferme non seulement l'oreille à toute supplication: il ne répond pas même aux lettres, qui lui sont écrites à ce sujet. La nomination des maréchaux-de-camp va jusqu'en 1780 inclusivement; & de 1781 il n'y a que le prince de Nassau, qui soit maréchal-de-camp. Tous les colonels jusqu'en 1773 ont été faits brigadiers. Il y en a quelques-uns de 1784. Les régimens ont été donnés en même tems, à l'exception de trois, dont S. M. n'a pas encore disposé. Le ministre va s'occuper bientôt du choix des colonels en second. A l'avenir il n'y aura plus de tableau pour les lieutenants-colonels, qui doivent